

	TRAME PROJET PEDAGOGIQUE	E7-305-A
		Page 1 sur 26

	Projet pédagogique Mercredis Récréatifs Année 2012-2013	E7-305-A
Site :	Cattenom	
Secteur :	Mercredis Récréatifs	 Cattenom

CARTE D'IDENTITE

I. ORGANISATEUR

L'association « **Les Catt'Mômes** » dont la mission est centrée sur l'accompagnement et l'encadrement d'enfants, développe ses actions dans le cadre de valeurs républicaines et démocratiques, dans le respect des droits de l'enfant et de l'homme et en s'opposant aux phénomènes d'inégalité, de ségrégation et d'exclusion.

Ces actions réunissent les conditions nécessaires au développement de l'enfant et de l'adolescent dans le cadre éducatif, en complémentarité et partenariat de la famille, de l'école et du champ institutionnel et éducatif local.

II. ADRESSE SIEGE SOCIAL

Association les Catt'Mômes
 5 rue Saint Exupéry
 57570 CATTENOM

III. IMPLANTATION

L'association « Les Catt'Mômes » gère 7 sites sur le territoire communautaire de la CCCE en milieu rural sous le n° organisateur : **057ORG0355**

<i>N° déclaration</i>	<i>Adresse</i>	<i>Commune</i>	<i>Secteur</i>
0570355CL000112	Groupe scolaire « Michel de Montaigne », Allée du Bois	57570 BREISTROFF-LA-GRANDE	APS
0570355CL000312	Foyer Socio-Culturel, Ecole J-M PELT, place des Baillis	57570 RODEMACK	APS
0570355CL000112	2 rue Paul Verlaine	57570 MONDORFF	APS
0570355CL000112	Foyer Socio-Educatif, 5 rue de la Justice	57570 PUTTELANGE-LES-THIONVILLE	APS-MR
0570355CL000412	5 rue Saint Exupéry	57570 CATTENOM	APS-MR-ACM
0570355CL000412	5 rue Saint Exupéry secteur ados	57570 CATTENOM	APS-MR-ACM
0570355CL000212	14 Rue de Metz	57570 FIXEM	APS
0570355CL000212	6 rue de l'ancien Moulin	57570 GAVISSE	APS



PREAMBULE

Les Centres de l'association Les Catt'Mômes accueillent en priorité les enfants de 3 à 12 ans, selon leur spécificité, leur rythme de vie et leur maturité. Certaines structures peuvent accueillir les adolescents, à condition de pouvoir leur proposer un local adapté et un encadrement professionnel.

Chaque mode d'accueil est présidé par une démarche pédagogique. Ainsi, le temps du repas par exemple a été pensé comme une action à part entière organisée autour d'un projet pédagogique spécifique.

INTENTIONS EDUCATIVES

L'association Les Catt'Mômes considère que chaque enfant selon ses spécificités doit devenir CITOYEN à part entière, engagé et critique en tant qu'acteur de son développement et de celui dans lequel il évolue. Elle participe à son cheminement d'enfant à adulte.

Les objectifs éducatifs y sont déclinés ci-dessous :

- Permettre le développement intellectuel de l'enfant et du jeune,
- Inciter à la créativité et au développement individuel ou collectif par l'expression,
- Faire découvrir aux enfants de nouvelles activités, leur proposer un moment de détente et leur donner envie de pratiquer plusieurs fois la même activité afin de progresser,
- Apprendre à partager, à s'entraider, à respecter les autres et le matériel,
- Promouvoir l'éveil, l'accès à la culture, au sport, aux nouvelles technologies, à la découverte de tout environnement naturel, géographique, social ou virtuel,
- Préserver les notions de plaisirs, de bien-être, d'épanouissement, de rêve, d'imaginaire ou de ludique,
- faciliter la participation de parents à des activités,
- Favoriser le lien social au sein de la commune et de la communauté de communes,
- Favoriser l'accès à la citoyenneté, la prise d'initiative et de responsabilité,
- Favoriser le lien social entre les partenaires, acteurs locaux ayant une incidence sur le développement de l'enfant et du jeune,
- Respecter les normes de sécurité et d'hygiène des structures d'accueil, ainsi que des ratios d'encadrement légaux.

OBJECTIFS GENERAUX

Objectifs communs :

- Assurer un accueil de qualité et une démarche éducative permanente, dans un cadre réglementé et encadré par du personnel qualifié,
- Respecter le rythme et les besoins de l'enfant,
- Favoriser le lien entre parents, enfants et animateurs,
- Favoriser la socialisation,
- Stimuler la créativité et l'imagination des enfants,
- Amener l'enfant à être acteur du projet,
- Intégrer la notion de respect de soi, des autres et du matériel.

**Objectifs 3-5 ans :**

- Créer un environnement rassurant où les enfants se sentent bien,
- Apprendre à vivre ensemble,
- Promouvoir l'éveil corporel et la relaxation,
- Etre à l'écoute de l'enfant.

Objectifs 6-12 ans :

- Etre à l'écoute des attentes de l'enfant,
- Encourager l'enfant à être acteur de ses Mercredis Récréatifs,
- Développer l'estime de soi,
- Développer l'esprit de collectivité et de solidarité.

OBJECTIFS SPECIFIQUES**Objectifs communs :**

- Stimuler l'imaginaire de l'enfant au travers d'un projet d'animation ayant comme thématique « Les différentes communautés », « Contes et légendes », « Jeux bouquine » et « Les Temps modernes », « Arts du spectacle », « L'expression sous toutes ses formes », « Journalistes en herbe ».
- Responsabiliser les enfants à travers des tâches quotidiennes,
- Réaliser des activités innovantes suscitant l'imagination de l'enfant,
- Développer l'expression théâtrale de façon ludique,
- Mettre en place un programme trimestriel d'activités afin d'informer les parents, de donner des repères à l'enfant, mais aussi permettre à l'équipe d'animation de s'organiser.

Objectifs 3-5 ans :

- Développer la curiosité et l'envie des enfants,
- Proposer une animation "Contes" de façon régulière,
- Développer la créativité de l'enfant au travers de différents supports et matériaux,
- Faire partager différentes saveurs au travers d'ateliers culinaires,
- Intégrer l'enfant dans un projet trimestriel.

Objectifs 6-12 ans :

- Adhérer à un projet collectif tout en s'amusant,
- Favoriser la créativité et l'imagination,
- Découvrir de nouvelles activités, de nouveaux matériaux,
- Favoriser et encourager la prise de parole de l'enfant,
- S'exprimer, imaginer, créer,
- Apprendre tout en s'amusant,
- Proposer une activité adaptable en fonction de l'âge des enfants,
- Aider l'enfant à se situer par rapport au groupe, tout en respectant la personnalité de celui-ci,
- Impliquer l'enfant dans un projet trimestriel.

	<p>TRAME PROJET PEDAGOGIQUE</p>	<p>E7-305-A</p> <p>Page 4 sur 26</p>
---	---------------------------------	--------------------------------------

OPERATIONALITE DU PROJET / DE L'ACTION

I. ORGANISATION

1. Public :

Nous accueillons les enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés à Cattenom et environs. Notre capacité maximale d'accueil est de 48 enfants : 24 enfants âgés de 3 à 5 ans et 24 enfants âgés de 6 à 12 ans.

2. Période :

Le projet concerne l'ensemble des mercredis de septembre 2012 à juin 2013 en période scolaire.

Un accueil, dit à la carte, est proposé aux parents tout au long de l'année :

- journée complète
- matin
- après-midi
- matin avec repas
- repas après-midi

3. Horaires :

Nous accueillons les enfants de 7h à 18h.

II. MOYENS

1. Journée type



MR	
7h00 à 9h00	Accueil échelonné des enfants Temps calme : moment de détente et de jeux intérieurs et extérieurs 8h30 : départ des primaires dans les bungalows
9h00 à 9h15	Rangement
9h15 à 9h30	Appel des enfants, explications des activités de la journée et forum
9h30	Début des activités
11h15	Fin des activités, rangement, nettoyage du matériel Temps libre : moment de jeux intérieurs et extérieurs (séparation des enfants dans différentes salles : maternelle, peinture, bungalow) Dressage de la table 11h45 : retour des primaires dans la grande salle * 2 animateurs : rangement avec les enfants puis appel * 3 animateurs : dressage de la table avec cinq enfants
12h00 à 13h00	Repas :- 7 petits et 1 animateur dans la salle maternelle - 8 enfants de 9 à 12 ans dans la salle peinture (un animateur) - 16 grands sur les grandes tables (deux animateurs) - 17 petits sur les petites tables (deux animateurs)
13h00 à 14h00	Temps calme, lecture, sieste, détente
14h00 à 14h30	Activités libres dirigées, forum
14h30	Reprise des activités
16h15	Fin des activités, rangement, nettoyage du matériel Préparation du goûter Goûter des maternelles
16h30	Goûter des primaires
16h45	Forum : bilan de la journée avec les enfants
17h00 à 18h00	Retour des primaires dans les bungalows Départ échelonné des enfants Temps calme : moment de détente et de jeux intérieurs et extérieurs (séparation des enfants dans différentes salles : maternelle, peinture, bungalow) Rangement des locaux par les enfants et les animateurs
18h00	Réunion de l'équipe d'animation : bilan de la journée et préparation du lendemain (activités, sorties, ...)

Ces journées sont des journées types où l'enfant a la possibilité de se reposer ou de s'asseoir à tout moment, l'équipe d'animation respectera ce besoin et s'y adaptera.

	<p>TRAME PROJET PEDAGOGIQUE</p>	<p>E7-305-A</p> <hr/> <p>Page 6 sur 26</p>
---	---------------------------------	--

2. Vie quotidienne

a. Accueil du matin

Les enfants arrivent suivant des horaires échelonnés et seront répartis dans les différentes salles d'activité. L'animateur leur proposera des activités comme la lecture, les jeux de société, le dessin et le coloriage. Chacun sera libre de s'adonner à ses propres envies. L'enfant pourra tout aussi bien jouer seul, s'il le souhaite (petites voitures, dînette, poupées...). L'accueil du matin reste un temps assez calme pour permettre à l'enfant de démarrer sa journée tout en douceur.

Les enfants pourront dès que le temps le permettra jouer sur un terrain multisports et profiter également d'un espace vert. L'association a également depuis plusieurs années diversifié les jeux extérieurs (ballon, jeux de société géants, cordes à sauter, raquettes, échasses,...) pour que chacun puisse s'amuser librement.

b. Pause méridienne :

Le temps de la pause méridienne sera un temps éducatif.

Il faut **bien accueillir, bien nourrir, bien éduquer** pour faire en sorte que la « cantine » devienne un véritable « restaurant scolaire ».

L'enfant doit être dans les conditions que tout adulte attend de ce moment : détente, amitié, convivialité de l'accueil, qualité de l'alimentation...

Pour cela, les animateurs aménageront l'espace pour le rendre fonctionnel et adapté, aménageront les différents temps de service, feront participer les enfants, les responsabiliseront pour les valoriser.

L'après-repas est avant tout **un temps de détente** et de **libre épanouissement**.

Avant chaque prise de repas, l'équipe d'animation s'assurera que :

- Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains avant de se mettre à table afin d'éviter les allers et venues durant le repas.
- Les enfants puissent s'installer à une table suivant leurs affinités, dans la mesure du possible. Toutefois, l'animateur se verrait contraint de changer de table un enfant qui perturberait le bon déroulement du repas.
- Les enfants soient accompagnés à chaque table par un animateur.

Au cours du repas l'animateur veillera à ce que chaque enfant :

- Ait au moins un apport conséquent au moment de la prise du repas.
- Goûte aux aliments qu'il ne connaît pas afin de lui faire éventuellement apprécier.
- Ne joue et ne gaspille pas la nourriture.

Après le repas, les enfants auront le choix de pratiquer :

- Des activités (jeux de société, lecture, dessin, chant, jeux de mimes...) afin qu'ils puissent se détendre et se divertir avant leur retour en classe.
- La relaxation sur des tapis de sol, notamment pour les plus jeunes qui profiteront ainsi d'un temps calme, pendant que l'animateur leur racontera une histoire.
- Des jeux en plein air qui par beau temps et selon la demande des enfants restent privilégiés.

Afin de rendre plus attractif le moment du repas, des animations à thème seront proposées. Ces moments festifs illustreront principalement les périodes de Carnaval, St Valentin, Pâques, la semaine du goût, Noël et la nouvelle année.



Pour ces occasions particulières, l'accent sera mis sur la décoration, le menu et la mise en scène.

Dans tous les cas et selon chaque secteur, chacun prendra le temps de manger à son rythme en essayant de goûter à tout.

Cependant un enfant qui ne souhaite pas goûter un aliment, n'en sera pas forcé. Le moment du repas reste un moment convivial où l'échange entre les enfants et l'animateur est important.

Rappelons que le temps du repas n'est pas la mise en œuvre d'une simple restauration collective mais un moment pédagogique fort qui doit être mis au service de l'apprentissage du goût, de la diététique, du savoir être, du soin et de l'hygiène.

Pendant les repas, les animateurs seront répartis aux différentes tables avec les enfants, afin d'être à l'écoute des besoins. Les animateurs veilleront à la bonne tenue des enfants de manière générale. Le groupe de 48 enfants sera séparé en trois : les 3 ans qui mangeront dans la salle des petits / les 9-12 ans dans la salle peinture / les 4-5 ans et les 6-8 ans seront ensuite répartis aux deux extrémités de la grande salle d'activités. Les enfants participeront au rangement sous la surveillance des animateurs.

c. Accueil du soir et après-midi :

Les enfants prendront le goûter. Une attention particulière sera faite tout au long de l'année à l'équilibre alimentaire des enfants. Notamment à travers les goûters que nous leur proposerons. Nous privilégierons le pain accompagné de fromage ou chocolat, ainsi que les céréales, les compotes ou les fruits. L'enfant pourra choisir ce qu'il souhaite.

Puis, mise en place d'animations variées suivant l'âge des enfants. Les animateurs prendront en charge les enfants suivant leur groupe d'appartenance. Différents espaces leur seront attribués.

Chaque lieu répondra aux besoins conformes pour permettre un accueil des plus favorables. Plusieurs ateliers spécifiques seront proposés.

L'équipe d'animation restera toujours à l'écoute des enfants afin de diversifier les animations du soir.

Comme à l'accueil du matin, les enfants pourront dès que le temps le permettra jouer sur un terrain multisports et profiter également d'un espace vert. L'association a également depuis plusieurs années diversifié les jeux extérieurs (ballon, jeux de société géants, cordes à sauter, raquettes, échasses,...) pour que chacun puisse s'amuser librement.

3. Axes de Travail / Thématique

Pour cette année 2012-2013, l'équipe d'animation a choisi de travailler sur plusieurs thématiques:

- « Les différentes communautés » : une volonté de connaître et de faire connaître les différents modes de vie des cinq continents est née au sein de l'équipe d'animation. Proposées d'octobre à décembre 2012, les maternelles pourront profiter des nombreux ateliers cuisines mis en place. Les enfants pourront ainsi goûter différents aliments et différentes recettes des pays du monde (cuisine chinoise, polonaise, américaine, etc). Les maternelles participeront activement de la préparation de la recette, à la cuisson à la

	TRAME PROJET PEDAGOGIQUE	E7-305-A Page 8 sur 26
---	---------------------------------	----------------------------------

dégustation. Le défi premier est de faire découvrir différents saveurs mêlant salé et sucré selon les recettes.

- « Légendes d'ici et d'ailleurs » : l'équipe d'animation a choisi de proposer cette thématique permettant d'appréhender les contes lorrains mais également ceux d'autres pays. La lecture animée ainsi que la création d'histoires n'auront plus de secret pour les plus jeunes. Cette thématique proposée d'octobre à décembre 2013 joue sur la créativité et l'imagination de chacun. L'équipe d'animation aura à cœur de stimuler au maximum les enfants afin de créer des histoires innovantes, magiques et irréelles.

- « Romans photos/ Jeux de livre » : jouant sur l'imagination des enfants, ces deux thématiques mettent en avant le livre et son utilisation. A l'heure du numérique, les enfants ne prennent plus le temps d'ouvrir un livre. L'équipe d'animation a donc choisi de travailler sur un roman photo réalisé par les enfants ainsi que sur une confection d'un livre animé. Espérant renouer le lien entre les livres et les enfants, nous espérons réanimer l'envie de lire chez les primaires. Thématique réalisée d'octobre à décembre 2013.

- « Les Temps Modernes ». Cet axe s'inscrit dans thématique principale « Histoire et évolution ». Basé sur les nouvelles sciences et nouvelles technologies du siècle dernier, les enfants vont réaliser des bricolages animés et mobiles. Mêlant science et expérience, les primaires partiront dans une logique de découverte. Une vidéo-projection des « Temps Modernes » de Charlie CHAPLIN est prévue en fin de trimestre. Thématique réalisée d'octobre à décembre 2012.

- « Les arts du spectacle » : les enfants y aborderont différents moyens d'expression (cirque, acrobaties, mimes, jeux d'imitation, confection de déguisement et grimage ...), en vue d'une représentation qui aura lieu en fin de trimestre. Cette thématique s'inscrit dans un travail de sociabilisation, d'intégration de l'enfant au groupe ainsi que son ouverture au monde. S'assumer devant un public devient dès lors un grand défi pour chacun. Thématique menée de janvier à mars 2013 pour les primaires.

- « Bienvenue dans le monde des chevaux » : cet atelier visera donc plus particulièrement le monde animal avec comme invité privilégié : le cheval. Cet axe constitue une forte demande des enfants et en particulier des plus jeunes. Nombreux sont les enfants qui pratiquent une activité équestre mais ne connaissent pas le monde du cheval. Différentes activités seront prévues afin d'appréhender au maximum ce monde de façon ludique et amusante (histoire du cheval, fabrication de marionnette de cheval articulé, tirelire cheval et sortie inhérente au thème). Thématique proposée de janvier à mars 2013 pour les maternelles.

- « Découverte de la nature, des éléments naturels » : au retour des beaux jours, l'équipe d'animation souhaite orienter son programme vers des activités de découverte de la nature et des éléments naturels qui nous entourent. Les enfants profiteront de ces moments pour s'instruire tout en s'amusant, de participer à des jeux coopératifs et collectifs de pleine nature. Thématique proposée d'avril juin 2013 pour les maternelles.

- « Journalistes en herbe » : il s'agit de donner aux enfants le goût de l'écriture par le biais de l'élaboration d'une revue ou d'un mini magazine dans lequel nos journalistes en herbe écriront différents articles et autres interviews, jeux (sudoku, mots fléchés etc...). Les parents pourront ainsi lire les dernières nouvelles des mercredis. Thématique menée de janvier à mars 2013 pour les primaires.

4. Type d'activités et la nature

a. Activités libres

Afin que l'enfant, en tant qu'individu, puisse trouver des moments propres à lui, différentes activités libres seront proposées à travers plusieurs espaces mis en place



par l'équipe d'animation. Les espaces organisés créent ainsi un repère pour l'enfant et permettent de le rassurer. Les enfants pourront ainsi avoir des activités individualisées, respectant les besoins de chacun.

Ces aménagements procurent une autonomie pour les enfants, qui restent néanmoins toujours sous la surveillance de l'équipe d'animation.

L'enfant doit pouvoir jouer seul, avoir des moments bien à lui afin d'organiser son temps comme il le désire.

Pour cela nous aménagerons différents coins comme un espace lecture, un espace dessin coloriage et un espace jeux en prenant soin de veiller à ce que l'enfant puisse trouver facilement ce qui lui convient. Cela lui permet également de garder une certaine indépendance. Nous retrouvons principalement ces activités à l'accueil du matin et pendant la pause méridienne ainsi qu'à d'autres moments de la journée quand le besoin s'en fait sentir pour l'enfant.

Les enfants pourront dès que le temps le permettra jouer à l'extérieur et profiter également d'un espace vert. Mise également à disposition de jeux extérieurs (ballon, jeux de société géants, cordes à sauter, raquettes, échasses.....) pour que chacun puisse s'amuser librement, mais toujours sous les yeux de l'équipe d'animation.

Les activités libres sont très importantes dans une journée, c'est un temps où les enfants échangent et s'adonnent à des activités qu'ils ont choisies. Plusieurs choix s'offrent ainsi à eux : activités manuelles, jeux, activités sportives. Les enfants se répartissent comme ils le souhaitent et ont la possibilité de proposer d'autres activités. L'enfant est libre des ses choix. L'animateur reste présent et répond, dans la mesure du possible, à leurs attentes.

L'enfant devra être un citoyen à part entière, sa participation sera essentielle.

b. Activités improvisées

Tout au long de l'année, l'équipe d'animation proposera des animations improvisées en fonction de la période, la météo, l'actualité, des axes de travail et la demande des enfants.

Les animateurs seront à l'écoute des enfants en organisant des forums afin de recueillir les avis et propositions de chacun. Cela permettra aux enfants de s'organiser, avec l'aide de l'équipe d'animation, pour des activités, règles de vie collective permettant de bien vivre ensemble.

Les activités improvisées nous rappellent que quelquefois, l'enfant a besoin de laisser exprimer ses désirs. On peut comprendre qu'il n'ait pas envie de pratiquer une activité toute faite, bien pensée par l'animateur. Mais qu'au contraire, l'enfant ait lui-même envie de suggérer une activité. Dans ce cas, on le laissera proposer son activité qui sera menée avec l'aide de l'animateur. Cela va de même pour l'animateur qui se rend compte que l'activité qu'il voulait proposer n'est plus adaptée pour diverses raisons et de ce fait propose tout à fait autre chose. Pour exemple, il fait beau, les enfants sont trop agités pour faire l'activité prévue initialement, l'animateur leur proposera de faire des jeux à l'extérieur.

c. Activités dirigées

Durant toute l'année, des animations seront proposées en fonction d'axes de travail préalablement définis par l'équipe d'animation. Ces axes permettront de répondre aux objectifs fixés mais également de réaliser et proposer des projets à long terme avec les enfants.

Les activités dirigées seront proposées par l'animateur:



- Elles sont le résultat de constats établis sur le terrain.
- Elles reflètent également le désir de l'animateur de proposer des activités qu'il apprécie plus particulièrement du fait qu'il les maîtrise parfaitement de par sa formation. Les enfants seront d'autant plus motivés à l'approche d'une nouvelle activité que l'animateur le sera lui-même.
- Elles tiennent compte aussi des souhaits des enfants qui ne manquent pas de les suggérer lors d'entretiens informels ou dans les boîtes à idées. L'animateur étant toujours à l'écoute des enfants en essayant de répondre à leurs attentes dans la mesure du possible et du réalisable bien entendu.

Les soirs seront consacrés à une activité à thème pour le trimestre. Il est important que l'enfant puisse se positionner et s'investir dans la continuité d'un projet.

La mise en place d'un thème permet à l'enfant d'avoir une cohérence par rapport à ce que l'animateur lui propose. L'activité à thème permet en outre de fédérer le groupe et de suivre un projet du début à la fin en mesurant son évolution.

Un travail de sensibilisation et d'information sera fait au préalable pour que l'enfant comprenne bien ce qu'il va vivre durant le temps de l'activité.

Calendrier Prévisionnel des animations dirigées :

* **3-5 ANS :**

	Octobre à décembre 2012	Janvier à mars 2013	Avril à juin 2013
Matin	« Les différentes communautés »	« Histoire des chevaux »	Découverte de la nature
AM	« Légendes d'ici et d'ailleurs »	« A la découverte du cirque »	A définir

* **6-12 ANS :**

	Octobre à décembre 2012	Janvier à mars 2013	Avril à juin 2013
Matin	« Romans photos » (8-12 ans) « Jeux de livre » (6-8 ans)	« Journaliste en herbe » Découverte de l'activité du boulanger	Atelier percussions : sur le thème de la Zumba
AM	« Les Temps Modernes »	« Arts et spectacle » préparation d'un spectacle	Mini-olympiades

→ Activités encadrées avec prestataires

Aucune activité encadrée par un prestataire n'est prévue. Cependant, nous restons ouverts à toutes les personnes se manifestant pour partager leur passion (rotin, pâtisserie, etc).

→ Grands jeux

Les grands jeux restent toujours un temps fort pour les enfants. Cela implique un temps plus important de préparation.

Une histoire est imaginée pour annoncer le jeu. Chaque animateur se déguise pour rendre l'histoire encore plus vraisemblable et donner un côté plus festif au jeu. Les enfants sont

	TRAME PROJET PEDAGOGIQUE	E7-305-A Page 11 sur 26
---	---------------------------------	-----------------------------------

autonomes, ils forment des équipes qui se déplacent dans les différents ateliers proposés suivant le thème choisi.

Lors des grands jeux, petits et grands se retrouvent pour passer un moment de détente tous ensemble. Cela favorise l'échange et la solidarité entre les enfants également le mixage des équipes.

→ Projets enfants parents

Depuis plusieurs années, le conseil d'administration et l'équipe pédagogique souhaitent créer des moments privilégiés où enfants et parents peuvent partager ensemble.

L'objectif étant que les enfants puissent faire découvrir ce qu'ils ont pu réaliser à leurs parents, ou jouer le temps d'une animation avec leurs parents.

→ Mobilisation en fonction de la vie associative de la commune

Participation aux manifestations locales organisées sur les communes. L'équipe d'animation mobilisera les enfants sous la base du volontariat, en réalisant des décorations, jeux, animations...

Ainsi les enfants pourront participer aux traditionnelles fêtes de village.

Les enfants auront ainsi l'occasion de participer de manière ludique à la vie de la commune.

→ Mobilisation en fonction des opportunités

Participation aux animations, projets mis en œuvres par nos partenaires (Ligue de l'enseignement, Centres sociaux, associations locales organisant des accueils collectifs de mineurs...).

Ex : rallye de la citoyenneté, concours vidéos...

Les projets ne sont pas exhaustifs, ils pourront être complétés tout au long de l'année.

-Projet avec la Communauté de Communes de Cattenom et Environs : en corrélation avec les mercredis des Catt'Mômes de Puttelange, l'association Eclos et l'association Phloème. Une grande manifestation sera organisée courant juin 2013 réunissant les enfants de chacune de ces associations: "La journée des CCC'Nous". Cette année, la journée CCC'Nous sera organisée par les Catt'Mômes. Réunissant environ 150 enfants, c'est une journée festive où chacun participe à un grand jeu avec un déguisement.

→ Sorties

A définir en fonction des budgets 2013.

III. ORGANISATION DE L'ESPACE

1. La structure :

Description de votre structure, insérer un plan et éventuellement des photos des différents espaces (cuisine, toilettes, salles d'activités, bureau, coins aménagés...)

La structure de Cattenom se compose:

- d'une grande salle principale (lieu d'activités, de repas, de jeux (coin lecture, coin cuisine), présence de deux extincteurs, trois sorties extérieures),
- la salle "maternelle" (lieu d'activités, de jeux et de repas pour les 3-5 ans, une sortie extérieure),



- la salle "peinture" (lieu d'activités, de repas, de stockage de matériels),
- trois bureaux (directrice, coordinatrice, secrétaire),
- deux espaces toilettes: toilettes enfants (4 toilettes taille normale, 2 toilettes taille réduite); toilette adulte (stockage matériel),
- espace cuisine (1 espace repas avec 1 extincteur et une sortie extérieure, 1 espace lave-vaisselle avec une sortie extérieure),
- un espace de stockage extérieur (jeux d'extérieur).

A l'extérieur, nous disposons:

- d'un terrain multisports,
- d'un espace vert avec deux sorties.

A proximité:

- un gymnase, foyer du gymnase,
- un parc de jeux, parcours de santé.

2. Espaces occasionnels :

Lieux	Description	Circuit à emprunter pour s'y rendre
Espace extérieur	Terrain multisports, espace vert se trouvant accolés à la structure. Lors de chaque sorties vérifier: <ul style="list-style-type: none"> - que les portes soient fermées - que le city stade soit propre. Rappeler les règles de sécurité.	Les animateurs doivent préciser sur le cahier de sortie se trouvant dans le bureau de la coordinatrice, le circuit emprunté pour se rendre au sein de l'espace occasionnel.
Gymnase	Une salle principale, deux vestiaires, toilettes, rangement matériel	
Parc de Cattenom	Parc de jeux, terrain de pétanque, terrain de tennis, parcours de santé	
Ecole Marie-Laure MARSON	Ecole maternelle Sentsich: cour avec espace de jeux et toilettes	

3. Structures ou lieux lors d'une prestation :

Lieu	Sécurité	Documents obligatoires
Gymnase / foyer du gymnase	Etablir des règles de sécurité et des consignes (ne pas toucher aux agrès), respecter le matériel, un animateur accompagne toujours les enfants aux toilettes, recompter les	Trousses de secours, fiches sanitaires, numéros d'urgence, numéro de la directrice

	TRAME PROJET PEDAGOGIQUE	E7-305-A
		Page 13 sur 26

	enfants à plusieurs reprises	
Parc de Jeux de Cattenom	Etablir un périmètre au delà duquel les enfants n'ont pas le droit d'aller, établir des règles de sécurité, recompter les enfants à plusieurs, s'assurer qu'aucun objet dangereux ne soit au sol (bouteilles cassées, etc)	Trousses de secours, fiches sanitaires, numéros d'urgence, numéro de la directrice

IV. DEPLACEMENT

1. A pieds :

- Chaque animateur assurant les trajets doit mettre un gilet de sécurité.
- A la sortie de l'école, les enfants se rangent deux par deux aux endroits respectifs suivant les sites. Mettre au premier rang des enfants comprenant les consignes.
- L'animateur fait l'appel suivant la liste de pointage dont il dispose.
- L'animateur compte les enfants pour s'assurer que le nombre d'enfants présents est bien le même que le nombre d'enfants inscrits sur la liste de pointage.
- Durant le trajet un animateur se place à l'avant du groupe et un autre à la fin. Suivant l'effectif, un animateur supplémentaire se placera au milieu.
- Les animateurs se placent toujours du côté de la route pour assurer la protection des enfants.
- Lorsque la chaussée est bordée d'emplacements réservés aux piétons tels que trottoirs ou accotements les animateurs sont tenus de les emprunter. S'il n'est pas possible d'utiliser les emplacements réservés aux piétons ou en l'absence de ceux-ci, le groupe se placera le plus possible sur le bord de la chaussée, à droite dans le sens de leur marche, de manière à laisser libre au moins la moitié gauche de la route, en prenant les précautions nécessaires.
- Pour la traversée de la chaussée, les animateurs doivent couper la route en se plaçant au milieu les bras écartés et face à la route.
- Les animateurs veillent à ce que les enfants ne courent pas durant le trajet.
- Au retour, veiller également à bien recompter les enfants en quittant la cantine ou tout autre lieu d'accueil (salle de sport, parc de jeu, piscine, etc...).
- S'il y a un bus à prendre, il faudra s'assurer que tous les enfants montent effectivement dans le bus, en les comptant et en les nommant.
- Lors des trajets cantine, les fiches sanitaires de liaison restent à disposition dans le lieu de rangement habituel.

Cf : Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B).

2. Véhicule :

Disposition générale :

Avant de prendre possession du véhicule, les animateurs doivent vérifier le document « organisation des trajets » qui est affiché.

Lors de sortie de la structure, ne pas oublier :

	TRAME PROJET PEDAGOGIQUE	E7-305-A Page 14 sur 26
---	---------------------------------	-----------------------------------

- les fiches sanitaires,
- une trousse de secours,
- la liste des enfants,
- Les numéros de téléphone d'urgence (de l'association, des pompiers, du SAMU...).

Trajet en véhicule de l'association :

- Procéder à un état des lieux à chaque utilisation du véhicule (avant et après l'utilisation). Toute anomalie sera déclarée sur l'enregistrement E7-404 qui se trouve dans le véhicule. Cette fiche dûment renseignée sera remise à la coordinatrice qui se trouve sur le lieu concerné. En cas de non-conformité du véhicule, toute personne a un droit de retrait.
- S'assurer qu'il y a suffisamment de carburant dans le véhicule. Dans le cas où la jauge se situe dans la zone de réserve, le signaler immédiatement à la coordinatrice.
- Vérifier que les papiers du véhicule se trouvent dans la boîte à gants.
- Vérifier que le matériel transporté soit rangé dans le coffre. Il est important qu'il ne bouge pas lors du transport. Aucun objet ne doit se trouver au dessus du tableau de bord, de façon à ne pas encombrer la vue du chauffeur.
- Prendre soin d'installer les enfants les plus petits en taille sur les rehausseurs prévus à cet effet (poids maxi. De 35kg).
- Placer uniquement les enfants les plus grands en taille et non en âge à l'avant, à partir du moment où il n'y a plus de place à l'arrière.
- Mettre 8 enfants maximum dans les véhicules.
- Veiller à ce que chaque enfant soit attaché lors des trajets. Bien lui préciser qu'il ne doit en aucun cas se détacher avant que l'animateur lui en donne l'autorisation (arrêt du véhicule, moteur coupé et frein à main serré).
- Répéter aux enfants qu'il est formellement interdit d'ouvrir ou fermer la porte du véhicule que ce soit pour y monter ou en descendre.
- Aider les plus petits à monter ou à descendre.
- En cas d'accident, les animateurs trouveront le constat à l'amiable dans la boîte à gant. Ils doivent agir dans l'ordre suivant :
 - Se munir du gilet de signalisation
 - Placer le triangle de signalisation 50 m avant le véhicule.
 - Mettre les enfants en sécurité soit derrière la glissière de sécurité s'il y en a une.
 - Prévenir les secours, s'il y a lieu
 - Prévenir l'association en donnant le lieu exact et la liste nominative des enfants à bord.

Que doit faire l'association le cas échéant :

- Dépêcher un véhicule avec deux animateurs dedans.
- Prévenir une dépanneuse.
- Faire la liste exacte des enfants à bord du véhicule.
- Faire le lien entre l'hôpital et les familles s'il y a lieu.

Cf : Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B).



V. PROCEDURE HYGIENE

1. Mesure d'Hygiène en règle générale :

- Se nettoyer et se désinfecter les mains régulièrement,
- Déclarer tout de suite les affections digestives graves ainsi que les maladies de la peau auprès du responsable de votre antenne,
- Traiter tout de suite les blessures et les protéger par des pansements étanches et des gants,
- Ne pas porter des bijoux aux mains (montre, bague, bracelet) lors de la réception,
- Porter une coiffe enveloppant la totalité de la chevelure lors de la réception,
- Mettre un tablier propre lors de la réception,
- Ne pas utiliser son tablier pour s'essuyer les mains,
- Ne pas fumer au poste de travail,
- Ne pas tousser ou éternuer sur les denrées alimentaires,
- Garder le poste de travail bien rangé et en parfaite propreté,
- Appliquer à la lettre le plan de nettoyage qui est affiché en cuisine,
- Vider les bains-maries tous les jours,
- Relever les températures quotidiennement sur l'enregistrement **E3-102**,
- Nettoyer le réfrigérateur mensuellement et le notifier sur l'enregistrement **E3-102** qui sera conservé par les coordinatrices de site, sans limites aucunes,
- Prévenir en urgence la Direction si la température du réfrigérateur dépasse 4°.

2. Le nettoyage des mains :

Comment se nettoyer les mains correctement ?

- A défaut de lavabo à commande, ne pas refermer le robinet avec les mains nettoyées, mais en protégeant la main par une serviette à usage unique,
- Pour le séchage, utiliser des serviettes à usage unique,

Quand faut-il se nettoyer les mains ?

- Avant de commencer le service,
- Après être passé aux WC (pour soi ou en accompagnant un enfant),
- Après les travaux de type « sale » (enlèvement des déchets, nettoyage, etc...),
- Après avoir éternué ou toussé.

3. Réception des repas :

Avant la réception

1. Allumer le bain-marie ou l'armoire chauffante (au minimum 2H00 avant la réception),
2. Vérifier la température du réfrigérateur et s'assurer de sa propreté, une fois par jour,
3. Vérifier la température du bain marie, une fois par mois (70°),
4. Se nettoyer les mains correctement,
5. Nettoyer tous les plans de travail alimentaire ainsi que les tables avant d'y mettre le couvert,
6. Mettre sa tenue de travail : charlotte, tablier et éventuellement les gants et masque.

REMARQUE : ne plus toucher à rien avant l'arrivée du livreur pour la réception.

Pendant la réception

REMARQUE : fermer les fenêtres et les portes (pas de courant d'air).



1. Se nettoyer à nouveau les mains,
2. Essuyer le thermomètre avec les lingettes désinfectantes,
3. Prendre la température des aliments froids (maximum 4°) et les mettre directement dans le réfrigérateur (sans le cartonnage),
4. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
5. Prendre la température de la viande (pas en dessous de 63°) mettre directement au bain-marie ou dans l'armoire chauffante,
6. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
7. Prendre la température des légumes chauds (pas en dessous de 63°), mettre directement au bain-marie ou dans l'armoire chauffante,
8. Essuyer à nouveau le thermomètre et le ranger dans son étui,
9. Si les températures sont supérieures à 4° pour le froid et inférieures à 63° pour le chaud, il faut :
 - refuser les aliments,
 - mettre en place le repas de substitution,
 - remplir une fiche d'amélioration E2-301.

4. Le service des repas

Pendant le service

1. Se nettoyer à nouveau les mains,
2. Essuyer le thermomètre avec les lingettes désinfectantes,
3. Prendre la température des aliments froids 4° et servir aussitôt,
4. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
5. Prendre la température de la viande (pas en dessous de 63°),
6. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
7. Prendre la température des légumes chauds (pas en dessous de 63°),
8. Essuyer à nouveau le thermomètre et le ranger dans son étui,
9. Servir aussitôt les aliments aux enfants.

Cf : Procédure Hygiène réception et service des repas (P3-100-A).

ENCADREMENT

I. FONCTION ET ROLE

Directrice générale :

- Direction et coordination de la structure, des équipes ainsi que de l'animation globale,
- Gestion des ressources humaines (recrutement, management, plan de formation...),
- Gestion financière de l'ensemble de la structure,
- Gestion de l'équipe éducative pour les aspects pédagogiques, organisationnels (techniques, financières, logistiques, administratifs) pour l'ensemble des secteurs,
- Rencontres régulières avec les partenaires afin d'assurer un suivi : pédagogique, financier, coordination,
- Veille réglementaire auprès des administrateurs et équipe pédagogique,
- Mise en place de formations internes répondant aux attentes du territoire et nos objectifs.
- Participation au développement local,
- Développement des actions à destination du public jeunes,
- Participation aux réunions mensuelles organisées par la CCCE,



→ Développement des projets avec les autres associations locales.

Directrice :

- Responsable de la mise en place du projet de l'association,
- Garant du respect du projet pédagogique et éducatif,
- Lien avec le conseil d'administration,
- Responsable des relations avec l'extérieur (parents, municipalité...),
- Gestion administrative et financière de l'association,
- Gestion du personnel / management / formation,
- Coordination des activités,
- Responsabilisation de l'animateur face à son travail,
- Encadrement et gestion des animateurs.

Animateur :

- Participer au sein de l'équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif,
- Respecter le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs,
- Construire une relation de qualité avec les mineurs,
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets,
- Respect de la courbe d'activité,
- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs,
- Encadrement d'un groupe,
- Restitution / fiche action, bilan.

II. COMPOSITION

NOM	PRENOM	FONCTION	DIPLOME
TUBIA	Tiffany	Coordinatrice	BAFD, Maîtrise STAPS
SCHWARTZ	Stéphanie	Responsable MR	DESJEPS
THILE	Jennifer	Animatrice	BAFA
TONNELIER	Xavier	Animateur	BAFA
LECLER	Nadine	Animatrice	BAFA
VIGNERON	Coralie	Animatrice	BAFA
PAIX	Elodie	Animatrice	BAFA
REMY	Michèle	Animatrice	BAFA
LORILLEUX	Eloïse	Animatrice	Deug STAPS
GENEY	Aline	Animatrice	Sans diplôme

III. LE CADRE ET LES REGLES PEDAGOGIQUES

Le Directeur et son équipe sont garants du respect des règles établies au sein des structures. A l'extérieur, l'équipe veillera à respecter les consignes supplémentaires (prestataire d'activité, code de la route...) pour garantir la sécurité des enfants et le respect des autres.

Le cadre fixé doit permettre :

- Aux enfants :

	TRAME PROJET PEDAGOGIQUE	E7-305-A Page 18 sur 26
---	---------------------------------	--------------------------------------

- De se sentir en sécurité,
- De comprendre les limites posées et apprendre à les respecter,
- De discuter avec l'adulte sur le négociable et non négociable.

- A l'équipe d'encadrement :
 - De travailler de manière cohérente par rapport au projet,
 - D'adopter un discours commun face aux comportements rencontrés,
 - D'affirmer notre rôle d'adulte référent et garant de la sécurité.

La démarche à suivre en cas de non respect d'une règle :

- Chercher à savoir ou comprendre ce qui s'est passé,
- Discuter calmement avec l'enfant ou les enfants concernés un peu à l'écart du reste du groupe (la discussion avec l'enfant n'est pas un débat public),
- Mesurer la gravité de l'acte pour chercher une solution de réparation ou une sanction adaptée (la discussion avec un enfant est déjà un acte important),
- Déléguer au collègue ou au Directeur la prise en charge de l'enfant si vous ne vous sentez pas capable de le faire.

Ne pas faire ou dire :

- Crier fort, puis très fort, puis très très fort (vous allez vous fatiguer avec les enfants et cela ne servira à rien),
- Ne dites pas : fais ce que je dis, mais pas ce que je fais (vous devez vous-mêmes respecter les règles),
- Ne donnez pas une sanction disproportionnée par rapport à l'acte,
- N'annoncez pas une sanction à l'enfant qui ne sera pas tenue,
- Il est normal que les enfants se confrontent aux règles et au cadre posé. Ils vont tester notre capacité à être crédible. La cohérence de l'équipe est essentielle pour que l'enfant trouve des repères fixes et sécurisants qui lui permettront de trouver sa place et de se sentir bien.

Toute l'équipe devra :

- Savoir être patiente, écouter, expliquer...
- Etre responsable
- Prendre des initiatives
- Veiller à la sécurité

Le respect du cadre et des règles est essentiel pour tous (enfants et adultes), nous nous construisons autour de valeurs (le bien, le mal, l'interdit, l'autorité, la loi, la morale...). Le projet pédagogique donne un cadre commun à l'équipe, et permet de trouver des réponses cohérentes et adaptées à la situation. Le cadre défini d'abord un espace de liberté pour tous.

IV. REPARTITION DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT

La répartition de l'encadrement des groupes d'enfants sera réfléchi et décidée lors des réunions pédagogiques en fonction de l'effectif et l'âge des enfants.

Rappel :

	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans
APS	1 animateur pour 10	1 animateur pour 14
MR/ACM	1 animateur pour 8	1 animateur pour 12

V. ORGANISATION DES REUNIONS PEDAGOGIQUES

Les réunions d'équipe seront organisées une fois tous les trois mois pour réaliser un bilan du trimestre passé et pour prédéfinir les activités du trimestre à venir.

En fin d'année, deux réunions seront organisées pour concevoir le projet pédagogique de l'année suivante, la répartition des animateurs ainsi que le planning d'activités.

Ces réunions, qui auront lieu le jeudi, seront l'occasion d'échanges de réflexion pour améliorer l'accueil. Chaque animateur aura droit à la parole et pourra avancer ses idées.

VI. PAUSES

Des temps de pauses seront planifiés suivant le chapitre V article 1.3.1 de la Convention Collective Nationale des acteurs du lien social et familial.

VII. EVALUATION DES STAGIAIRES BAFD/BAFA

1. Déroulement

- En début de stage sera proposée une évaluation de ses acquis personnels, de ses attentes et des attentes et des objectifs fixés par la Direction.
- Tout au long du stage, un relais, une écoute et une aide permanente sera mise en place, pour soutenir le stagiaire dans ses acquisitions. Il pourra s'appuyer sur les animateurs permanents, l'adjoint pédagogique, l'équipe de direction.
- En milieu de stage, le stagiaire aura une évaluation intermédiaire.
- En fin de stage, le stagiaire fera un bilan de son expérience, il évaluera ses acquis ou ses remarques.

2. Grille d'évaluation

EVALUATION BAFD	I	M	B	Observations
I = Insuffisant M = Moyen B = Bien				
LE SAVOIR-ETRE				
Développer mes capacités d'écoute				
Etre présent et disponible				
Etre empathique, ouvert				

Etre dynamique et moteur				
Etre organisé, gérer mon rythme				
Faciliter le travail pris en charge par les autres				
M'exprimer de façon audible				
Assurer mes paroles, mes actes, mes écrits, mes décisions, mes engagements				
Prendre de la distance pour communiquer				
LE SAVOIR				
Connaître la législation et les obligations				
Connaître les grandes étapes du développement de l'enfant				
Connaître les différentes méthodes de travail en équipe				
Définir le rôle et les fonctions de chaque membre d'une équipe pédagogique				
Maîtriser un vocabulaire de pédagogie en rapport avec les fonctions à exercer				
Identifier les partenaires				
LE SAVOIR-FAIRE				
Remplir et faire remplir des documents d'évaluation				
Expliquer et transmettre des objectifs éducatifs				
Elaborer des objectifs pédagogiques				
Rédiger un projet pédagogique				
Permettre et prendre en compte la parole de l'enfant				
Prendre des décisions et les argumenter				
Favoriser l'expression des membres de son équipe, leur prise d'initiative et leur créativité				
Recruter				
Manager				
Animer une réunion et d'une manière générale, divers temps de travail				
Evaluer des actions, un projet				
APTITUDES				
Etre initiateur, conducteur et porteur d'un projet pédagogique				
Accompagner les animateurs et les adjoints dans leur formation				
Etre garant du bon fonctionnement de la collectivité dans le cadre de la loi, en préservant la sécurité de chacun des acteurs				
Etre garant de la communication interne et externe				
Etre garant de la gestion budgétaire et administrative				
Exprimer clairement ses limites, tout en étant dans une démarche active d'apprentissage et de progression				
Ne doit pas avoir de comportement et/ou d'attitudes				
Non admis par la loi Française et de l'éventuel pays d'accueil				
Non respectueux des autres personnes				
Non respectueux des locaux et du matériel				
Pouvant mettre en danger physique et/ou moral les autres acteurs du centre				
Pouvant le mettre personnellement en danger physique				
Ne doit pas avoir de discours				
Non admis par la législation Française				
Ne respectant pas les autres acteurs du centre				
Traduisant des conceptions pédagogiques, modes de relation et d'organisation non respectueux des personnes et en particulier des enfants et des jeunes				

EVALUATION BAFA	1	2	3	4	5	Observations
1 Très satisfaisant						
2 Satisfaisant						
3 Moyen						
4 Insatisfaisant						
5 Très insatisfaisant						
La santé et la sécurité						
Sait garantir la sécurité morale et affective des enfants						

Sait garantir la sécurité physique des enfants									
Sait rassurer les enfants									
Sait apporter les soins « basiques » en cas de petit accident (coups, désinfection, pansements, etc...)									
Connaît l'essentiel de la législation Jeunesse et sports en matière d'accueil des mineurs.									
Sait être à l'écoute des enfants									
A une connaissance du public									
Au sein de l'équipe									
Sait écouter ses collègues									
Participe activement à la préparation et/ou réunion									
A une capacité d'analyse									
Est force de proposition									
Sait se documenter									
Sait gérer son propre rythme									
Sait « passer le relais » quand le besoin s'en fait sentir									
Faire part de ses problèmes d'ordre pédagogique									
L'activité									
Sait adapter l'activité à l'âge des enfants									
Sait adapter l'activité aux conditions climatiques									
Sait adapter l'activité à la fatigue des enfants									
Anticipe et prépare ses activités									
S'implique dans l'activité									
Sait créer un « imaginaire »									
Sait gérer un temps calme									
Sait gérer un temps de repas									
Sait gérer un temps d'activité									
Sait gérer un temps de voyage									
Sait gérer un temps d'accueil									
Les relations / Le partenariat									
Sait prendre en compte les demandes des parents									
Travaille avec les animateurs Brevets d'Etat									
Travaille avec les animateurs Surveillants de Baignades									
Travaille avec l'équipe de service									
Le projet									
Connaît la notion de projet									
Travaille avec une méthodologie de projet									
Partage les valeurs du projet									

ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS D'HANDICAP ET TROUBLES DE LA SANTE

Ouverts à tous, sans distinction, notre association porte un projet de développement social des personnes. Les valeurs énoncées dans notre projet éducatif (le respect de la dignité, la solidarité et la démocratie), reflète notre sensibilité à la question de l'égalité. Nous avons pu constater au quotidien que les écarts ne cessent de se creuser que de nouvelles situations d'exclusion apparaissent et c'est dans cette démarche que nous souhaitons développer une solidarité. Cette solidarité prête une attention aux différentes formes d'inégalités et de

	TRAME PROJET PEDAGOGIQUE	E7-305-A Page 22 sur 26
---	---------------------------------	-----------------------------------

discriminations, y compris celles qui existent entre personnes valides et personnes en situation de handicap, avec l'ambition d'accueillir tout le monde.

Cette démarche de mixité des publics permet à tous les participants de faire l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

Un enfant porteur de handicap ou atteint de maladie chronique ou présentant des différences comportementales est avant tout un enfant pour lequel le respect de sa dignité passe par une volonté de lui offrir une réelle égalité des chances.

L'accueil d'un enfant le plus précocement possible, quand ses parents le souhaitent, participera à :

- Mobiliser ses potentialités et ses compétences ;
- Acquérir d'autres découvertes par l'émulation et l'entraide du groupe ;
- Dynamiser son intégration ;
- Donner la possibilité à ses parents de goûter à une vie normale ;
- Permettre aux autres enfants de découvrir la différence et construire des relations d'entraide.

I. L'ACCUEIL

Chaque inscription fera l'objet d'une préparation individualisée entre les parents, et le Directeur responsable de la structure au travers d'une fiche personnalisée. Cette rencontre permettra de déterminer les modalités de l'accueil (aménagement du temps d'accueil, de l'espace, repérage des lieux pour l'enfant et la famille...).

Le type de handicap n'est, en principe, pas un frein à l'accueil cependant une réponse personnalisée sera proposée à la famille.

La rencontre avec les parents de l'enfant permet :

- Un premier contact,
- Répondre aux questions des parents,
- De s'informer de la personnalité et des particularités de l'enfant : quel est son/ses handicaps, ses possibilités, ses capacités relationnelles, d'autonomie et ses centres d'intérêt ?
- De récupérer toutes les informations qui le mettront en relation avec l'entourage de l'enfant : médecin, famille, personne assurant le suivi habituel,
- De décider ensemble des modalités d'intégration : quand, comment, combien de temps ? (établir une démarche d'intégration).

La rencontre avec les parents permet également de remplir ensemble la fiche personnalisée, précisant par écrit tout ce qui a été vu avec les parents durant l'entretien.

La fiche permet également de mieux organiser le séjour en conséquence, de prévenir les dangers...

II. LA SENSIBILISATION DE L'EQUIPE

L'équipe pédagogique sera informée des capacités et difficultés rencontrées par l'enfant au sein des réunions de préparation ou lors des réunions enfants. Ils seront également renseignés sur les modalités d'accueil qui ont été prédéfinies en collaboration avec la famille. Il sera mis à disposition sur chaque site, un livret comportant des fiches renseignant sur les différents handicaps ainsi que des conseils à adopter.

	TRAME PROJET PEDAGOGIQUE	E7-305-A Page 23 sur 26
---	---------------------------------	-----------------------------------

La sensibilisation sera également un moment d'échange entre les différents encadrant, permettant à chacun de s'exprimer sur ses appréhensions. Il permettra de déterminer notre organisation d'encadrement collective.

III. LES INFORMATIONS MEDICALES

Toutes informations médicales nécessaires à l'accompagnement de l'enfant seront diffusées à l'ensemble de l'équipe.

Le Directeur du centre sera le référent, en son absence une personnes désignée assurera ses fonctions. Il devra s'assurer :

- De la prise du traitement,
- De s'assurer que l'enfant ait toujours le traitement avec lui pour les sorties (ex : allergie aux piqûres, asthme...)
- Des démarches administratives (fiche sanitaire, ordonnance nominative et récente),
- De vérifier la validité du traitement dans le cas ou les parents le laisse en permanence sur la structure

Un emplacement spécial sera désigné pour le rangement du traitement éventuel, et l'affichage du PAI et numéros d'urgence. Le PAI sera également joint en copie à la fiche sanitaire.

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
MEDECIN Dr SCHIBI	03 82 55 43 57
HOPITAL Bel-air	03 82 55 82 55
CENTRE ANTI-POISONS NANCY	03 83 32 36 36
MAIRIE	03 82 82 57 00
ENFANCE MALTRAITEE	119
DDCS	03 87 75 41 55

IV. LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET LE MOYENS

1. Les objectifs

- Permettre à l'enfant de s'épanouir dans sa vie d'enfant,
- Permettre aux parents de reprendre confiance en eux et en leur enfant et oser faire des projets,



- Respecter chaque enfant et chaque famille en prenant en compte son identité, ses particularités, les pratiques et les valeurs familiales,
- Permettre aux enfants en situation de handicap de grandir avec d'autres enfants,
- Permettre à tous les enfants et à leurs parents de se sentir reconnus,
- Permettre un espace de socialisation, d'éveil et d'initiatives.

2. Les moyens

- L'accueil : un temps pour faire connaissance et s'approprier. Cette première rencontre est essentielle pour créer un climat de confiance,
- Désignation de personnel référent,
- Permettre une adaptation d'accueil à la carte en proposant plages horaires, plannings modulés,
- Adaptation des activités à l'accueil du handicap. Il s'agit de se questionner sur l'activité en tant que telle, les pratiques et les méthodes d'animation développées et leur évolution nécessaire pour accueillir l'enfant dans de bonnes conditions.
- Etudier l'accessibilité sur l'ensemble de nos structures. Cette accessibilité doit prendre en compte les différentes formes de handicap et apporter des solutions techniques,
- Formation du personnel.

3. Organisation

Pour chaque enfant présent au cours de l'accueil, une feuille personnalisée de prise en charge sera rajouté au projet pédagogique précisant le l'handicap, le référent, l'adaptation nécessaire (organisation des activités, technique...), le mode de participation de l'enfant, fonctionnement de l'équipe.

Nom de l'enfant	
Type de handicap ou trouble de la santé	
Période de présence	
Animateur référent (lors des repas, des sorties, des activités, des temps libres)	
Adaptation nécessaire (organisation des activités, technique,...)	
Mode de participation de l'enfant	
Fonctionnement de l'équipe (quotidien, lors des sorties,...)	



V. COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

La personne référente sera à la disposition quotidiennement des familles. Elle pourra ainsi donner des informations sur la journée, sur l'enfant, sur ses progrès... Moment important autant pour les parents que pour l'ensemble de l'équipe pour mieux comprendre l'enfant dans son quotidien.

VI. BILAN

1. Avec les familles

A la fin de l'accueil un bilan sera fait avec les familles et les enfants afin d'exprimer le ressenti de tous. Il est important pour poursuivre une démarche d'accueil de qualité de pouvoir collaborer tous ensemble.

2. Avec l'équipe

Afin d'évaluer l'organisation générale de l'accueil de l'enfant porteur d'un handicap, un bilan au sein de l'équipe sera également proposer au trimestre les secteurs APS et MR et la fin de chaque ACM.

Nous devons être toujours dans une démarche d'amélioration.

EVALUATION DU PROJET

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet de constater ou non l'articulation entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement du centre. L'évaluation permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif.

I. QUE VA-T-ON EVALUER ?

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur.

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation de la structure et du projet.

Exemple :

- Les actions prévues ont-elles été réalisées ? Etaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?
- Les objectifs proposés étaient-ils pertinents au regard du diagnostic ? (caractéristique du public, projet éducatif).
- L'organisation (comment se sont déroulées les préparations des sorties, la gestion du temps, gestion des repas...).

II. OUTILS D'EVALUATION

- Evaluations courantes avec l'équipe sur le terrain. Relais d'infos par l'animateur référent.

	TRAME PROJET PEDAGOGIQUE	E7-305-A Page 26 sur 26
---	---------------------------------	-----------------------------------

→ Mise en place d'une fiche d'auto-évaluation des animateurs par rapport à l'application sur le terrain des objectifs pédagogiques et des visées éducatives (une fiche en fin de période).

→ Bilan avec l'équipe :

APS-MR	Tous les trimestres
ACM	Période estivale : chaque fin de semaine et une globale à la fin de la session
	Petites vacances : à la fin de la session

→ Evaluation par les enfants sous forme de forum, dessins (soleil, nuage)...

→ Evaluation par les parents avec une enquête de satisfaction.

Signatures des animatrices avec la mention « Lu et approuvé »